



CAPa Métiers de l'Agriculture

Devenir Ouvrier agricole qualifié

Contact :

Tél. : 04 71 46 26 90

Courriel : cfa.aurillac@educagri.fr

Rencontres possibles sur rendez-vous

Site internet : www.gpompidouenilv.fr



Un équipement de protection individuel (EPI) fourni à chaque apprenti
Un cadre de vie agréable dans un établissement rénové.

L'apprentissage :

Une expérience professionnelle qui permet une meilleure intégration dans le monde du travail

Une **exploitation agricole** comme support pédagogique

Pour travailler dans :

- Des exploitations individuelles
- Des groupements d'employeurs
- Des organismes tels que Services de la chambre d'Agriculture, les coopératives, les commerces d'animaux ou d'alimentation.

Ou poursuivre ses études en Brevet Professionnel Agricole (BPA)

Organisation de la formation

① Enseignements techniques et professionnels

Zootchnie - -Conduite de l'élevage	18 h
Agronomie – Pâturage et conduite des cultures	
Agroéquipements – Entretien du matériel et des bâtiments	

② Enseignement général

Français – Histoire Géographie	14 h
Mathématique - informatique	
Anglais	
Education socio-culturelle, communication	
Education physique et sportive	

③ Enseignement adapté à la région

Transformation et vente des produits animaux	3 h
--	-----

Modalité d'obtention du diplôme :

Obtenir les 7 unités capitalisables (UC) en contrôle continu.

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans dans l'année civile et sortir du cycle de collège
- Après une classe prépa apprentissage
- Signer un contrat d'apprentissage dans une entreprise en lien avec le diplôme préparé.

